



CHARENTE - MARITIME



Mairie Le Landreau 49 280 St Léger sous Cholet
téléphone 02 41 56 23 23 / fax 02 41 56 26 61
e-mail : saintleger@wanadoo.fr

Association des St Léger de France et d'Ailleurs Assemblée Générale du 15 mai 2005 à St Léger près Pons (Charente-Maritime)

27 St Léger sont présents sur la fête :

St Léger / St Mandé sur Brédoire 17
St Léger de Vignague 33
St Léger des Vignes 58 (donne pouvoir)
St Léger du Bois 71 (donne pouvoir)
St Léger de Montbrun 79
St Léger Magnazeix 87

et les participants à l'AG :

St Léger les Mélèzes 05
St Léger 06
St Lager-Bressac 07
St Léger près Troyes 10
St Léger / Martragny 14
St Léger près Pons 17
St Léger de Fourches 21

St Léger le Guérétois 23
St Léger des Aubées 28
St Léger des Prés 35
St Léger les Vignes 44
St Léger sous Cholet 49
St Léger sur Sarthe 61
St Léger les Paray 71
La Chapelle-Iger 77
St Léger de la Martinière 79
St Léger les Authie 80
St Léger les Domart 80
St Léger de Montbrillais 86
St Léger en Gaume Belgique
St Légier-La Chiésaz Suisse
Didier Hallais 28 (adhérent perso)
Dédé Cailleau 34 (adhérent perso)

St Léger de Rôtes 27, absent, donne pouvoir.

Rapport moral et vie de l'Association

Nous sommes accueillis par Michel, maire, et Jean-Pierre, président des Amis de Léo de St Léger près Pons, à l'initiative de la fête.

Alain, président de l'Association des St Léger, se félicite de voir pour la 1^{re} fois St Léger de Fourches (51^e adhésion à notre association, datant de septembre 2004 – bienvenue au club !) et St Léger des Vignes participer à nos retrouvailles, et lit les regrets de ne pouvoir s'être déplacés cette fois-ci de Christian, de St Léger de Rôtes, et Jean-Pol, de St Léger en Gaume.

- Deux réunions de bureau ont eu lieu depuis la dernière AG, et St Léger des Aubées s'est proposé pour gérer la 3^e Tombola Géante.
- Il est reparlé de notre combat pour le maintien du caractère férié du Lundi de Pentecôte (plus de 400 signatures ce samedi sur le lieu de la fête) et de l'excellente initiative de St Léger les Domart et St Léger les Authie de s'être associés pour l'édition de 4 Prêts à Poster.

Est évoquée à ce sujet la possibilité d'en créer pour l'association. Après discussion, **il est décidé de s'orienter vers des enveloppes imprimées avec Léo et la « carte de France »**.



- Le Léo Gonflable nous est arrivé de Suisse (4m - 30 kg – 1985 €) et est applaudi, et nos amis suisses aussi ! Il peut être mis à disposition pour une fête dans les St Léger qui le souhaitent.
- Une nouvelle association d'Amis de Léo vient de naître : c'est la 9^e et s'appelle « les Amis de Léo en Bretagne », à St Léger des Prés qui nous prépare le 6^e Rassemblement. Bravo ! Est abordée la question de la pérennisation de ces associations locales, après la fête organisée. Toutes continuent à vivre : il faut, par exemple, financer les déplacements !

3^e Tombola Géante :

Record battu au niveau de la vente des billets (voir tableau), c'est bien.

Jérôme, de St Léger des Aubées, indique que les huissiers ont proposé plusieurs points astucieux à ajouter à notre règlement :

- Indiquer sur chaque billet quel St Léger l'a vendu, si l'adresse est différente
- Tout billet acheté mais non rempli sera considéré comme nul
- Préciser la valeur des lots

Des astuces : Les Amis de Léo de St Léger les Domart ont inclus un billet dans le prix d'entrée de leur Thé Dansant. St Léger de Montbrillais a confié un carnet à vendre à chaque conseiller municipal, chaque membre du comité des fêtes et chaque président d'association.

La liste des heureux gagnants des 30 lots est visible sur notre site <http://www.stleger.info>

Le site a atteint les 20 000 visiteurs. C'est un excellent lien entre nous. Laissez-y vos infos.

Rapport financier

Sur le site toujours, toutes les modalités d'adhésion (commune, association ou adhésion personnelle), accompagnées des statuts et du règlement intérieur, sont visibles.

Les comptes sont bons (voir le tableau en annexe).

Ont été achetés un ordinateur avec son écran et son imprimante, 500 T-shirts pour la Tombola, 5000 nouveaux autocollants et 100 médailles de l'association. Une sera remise pour chacune des 9 chansons ayant participé au Concours de la Chanson des St Léger. Il reste à déduire les frais d'huissier et la participation de 2 € par repas, mais à ajouter le fruit de la Tombola, c'est-à-dire quasiment 7500 €.

Il est redit que l'association essaiera de favoriser au maximum la participation à nos retrouvailles en prenant en charge une partie du prix des repas.

L'appel de cotisation pour l'année 2005 a été adressé en janvier.

Emmanuelle, trésorière, précise de le transmettre à la mairie, le cas échéant, et de bien y indiquer le code postal du St Léger et l'année de cotisation.

La cotisation est reconduite : 4 centimes d'euro par an et par habitant, avec un minimum de 20 €.

Le CCP de l'Association est : La Poste 20041 01011 0624824R032 10

Autres décisions - perspectives



Peluche Léo

100 peluches ont été achetées. Le correspondant de chacun des 73 St Léger de France ou d'Ailleurs va en recevoir une, qui accompagne ce compte-rendu, via son coordinateur de région.

Les autres ont été montrées en guirlande depuis ce samedi matin de retrouvailles sous le chapiteau. Il apparaît, ce dimanche, qu'elle plaît beaucoup et qu'elle serait achetée aux alentours de 8 à 10 €. Le but serait de les vendre pour la Noël (cadeau pour les petits-enfants, par exemple).

Alain annonce que le meilleur prix nécessiterait l'achat de 3000 peluches.

Un long débat, très intéressant car très animé et très fructueux s'ensuit. Vive la démocratie !

Les (bons) comptes étant ce qu'ils sont, il est clair qu'à partir de 1000 peluches vendues, l'association peut engranger des fonds supplémentaires pour aider un « petit » St Léger à préparer un Rassemblement ou faire face à un déficit éventuel, ou bien encore augmenter sa participation financière aux repas.

Il est voté ce qui suit :

- Si l'achat est inférieur à 100 peluches, l'association les vendra chacune 8 €.
- A partir de 100 peluches, chacune ne coûtera plus que 7 €.
- Libre aux acheteurs (municipalités, comités des fêtes, Amis de Léo...) de les donner ou de les revendre, mais il est demandé que le prix n'excède pas alors 10 €.

L'assemblée estime qu'ainsi chaque acheteur se met au service de l'association, en gardant toute latitude pour gérer son stock.

Elle décide également que si, fin juin, le chiffre de 1000 peluches commandées est atteint, le bureau peut engager l'affaire.

Les peluches arriveront dans chacun des St Léger début décembre.

Une feuille de couleur est jointe. Merci de la remplir au mieux de vos possibilités et ceci, avant fin juin.

Autres dossiers en cours

- CDRom reprenant le site et la vie du saint Léger : il est sur le point d'être finalisé.
- Jeu de l'Oie des St Léger : Philippe, de St Léger en Gaume, le teste et voit la faisabilité.
- 2 propositions acceptées de Jacques, St Léger 06
 - pourquoi pas, pour la prochaine Tombola, des T-shirts ENFANTS en cadeau ?
 - autocollants à poser sur le côté intérieur des vitres des voitures

Nos prochains rendez-vous

- 2006 : Ernest, syndic de St Léger-La Chiésaz, confirme l'AG 2006 à la date de l'Ascension. Le logement chez l'habitant sera privilégié. Les prix seront également affichés en €. Les dates du vendredi samedi dimanche sont proposées. L'assemblée souhaiterait plutôt les jeudi vendredi samedi. Note est prise par nos amis suisses. Des nouvelles dans le prochain bulletin de liaison.
- 2007 : Jean-Yves, maire de St Léger des Prés, se réjouit de nous accueillir pour le 6^e Rassemblement. Nous sommes réjouis d'être accueillis.
- 2009 : Option est prise, conditionnellement mais avec un sourire malin, par Christian, maire de St Léger près Troyes, pour le 7^e Rassemblement.

Election du CA et du bureau - 2005

Edmond, de St Léger sur Sarthe, accepte d'aider Alain et de devenir le 1^{er} vice-président de notre association, et Didier d'être le coordinateur des Amis des Amis de Léo, c'est-à-dire de tous les adhérents personnels, déjà au nombre de 7.

Guy, de St Léger de Montbrillais, se propose d'être notre vérificateur aux comptes.

Applaudissements nourris à tous trois, ainsi qu'à Michel, qui représente aujourd'hui St Léger en Gaume et nous offre, après le délicieux week-end de l'an passé, un verre de Maitrank !

Président	Alain Robert 05.49.22.96.33 alainrobert86@wanadoo.fr	Bessé 86 120 St Léger de Montbrillais
Vice président	Edmond Lelièvre 02.33.27.16.95	Mérigny 61 170 St Léger sur Sarthe
Secrétaire	Marie-Juliette Tanguy 02.41.56.23.84 mjtanguy.mairie@wanadoo.fr	12 Rue Cesbron-Lavau 49 280 St Léger sous Cholet
Trésorière	Emmanuelle Accent-Saupin 02.40.04.81.96 hsaupin@caramail.com	1 rue du Marais Blanc 44 710 St Léger les Vignes
Coordinatrice Région 1 Bretagne / Pays de Loire	Monique Monxifrot 02.99.73.62.26 monxifrot@wanadoo.fr	Chenillé 35 270 St Léger des Prés
Coordinateur Région 2 et trésorier adjoint Normandie	Christian Gaillard 02.32.43.00.64 Gaillard27@aol.com	La Croquetière 27 300 St Léger de Rôtes
Coordinatrice Région 3 Belgique / Nord / Picardie	Marie-Josée Jacquemont 03.22.76.41.92 Jean-Pierre.Jacquemont@wanadoo.fr	19 Grande Rue 80 560 St Léger les Authie
Coordinateur Région 4 Région Parisienne	Hervé Campenon 01.64.25.62.42 herve.campenon@cegetel.net	2 Place du Prieuré 77 540 La Chapelle-Iger
Coordinateur Région 5 Champagne / Franche Comté / Bourgogne Nord	Christian Blasson 03.25.41.88.85 mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr	1 Rue des Vignes de Pelletier 10 800 St Léger près Troyes
Coordinateur Région 6 et secrétaire adjoint Bourgogne Sud /Auvergne Rhône / Suisse	Raphaël Bouchot 03.85.81.32.51 annick.raphael@wanadoo.fr	23 Les Mûriers 71 600 St Léger les Paray
Coordinatrice Région 7 Alpes / Provence	Catherine Chaussignand 04.75.65.90.55 cathy.chauss@laposte.net	Bressac 07 210 St Lager-Bressac
Coordinateur Région 8 Charentes / Aquitaine	Jean-Pierre Faveau 05.46.96.93.24 Jpfaveau@aol.com	1 Rue des Chevreuils Petit Méglade 17 800 St Léger près Pons
Coordinatrice Région 9 Poitou / Limousin	Anita Rousseau 05.55.52.53.50 AANITAROU@aol.com	23 Route de la Brionne 23 000 St Léger le Guérétois
Coordinateur des adhérents personnels	Didier Hallais 02.37.31.03.18 hallais.didier@wanadoo.fr	4 Rue du Four à Pain 28 700 Béville le Comte

Promesse d'achat de la Peluche Léo

L'Association des St Léger nous met en vente au prix de 8 €.
A partir de 100 peluches, nous ne coûtions plus que 7 €.
Merci de ne pas nous revendre plus de 10 €.
Nous parviendrons chez vous pour nous glisser
dans votre sabot de Noël.



Coupon-réponse à retourner avant le 30 juin 2005

par courrier postal à
par mail à

Mairie Le Landreau - 49 280 St Léger sous Cholet
saintleger@wanadoo.fr

✂

M. Mme (nom – prénom)..... représentant

la commune de (nom)

l'association (nom, lieu)

fait une promesse d'achat de Léo au prix de 8 € chacun.

fait une promesse d'achat de Léo au prix de 7 € chacun.

Fait à

le

Signature :